

citadelle, il est placé en face du carré formé par les troupes. Un roulement de tambours annonce que le jugement va être dit à ce grand criminel. Le silence est très profond et c'est d'une voix vibrante que M. le capitaine Lenglet du premier conseil lu le texte du décret commuant la peine de mort en celle des travaux forcés à perpétuité, ordonnant au même temps que le condamné serait dégraissé et chassé de tous les corps d'armée française. Hamon, les yeux baissés et dans un état de prostration très-visible entend cette sentence. Aussitôt un sergent s'avance sur l'ordre du colonel, arrache vivement les boutons de l'uniforme ainsi que les galons qui ornent encore ses manches, puis lui ôtant son képi, on le fait passer tête nue devant le front des troupes prêtes pendant que les tambours battent. Le malheureux est enfin ramené à son point de départ et les deux sous-officiers qui l'ont dégradé le poussent vers les gendarmes qui, immédiatement l'enchaînent et partent avec lui pour la prison.

Un petit nombre de civile avaient pu pénétrer dans l'enceinte, mais à la porte et sur les glacis voisins, la foule était assez grande : on voulait voir passer le criminel dont chacun, il faut bien dire, était loin de plaindre le sort.

P.-S.— On nous assure que, dans la matinée, Hamon a reçu la visite de son père et de sa mère. L'entrevue, qui a duré trois quarts d'heure, a été étonnante. Il a dû emporter la visite mère que le désespoir semblait avoir anéanti.

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

**Audience du 10 juillet.**  
Vol à la Maison d'arrêt de Lille. A l'audience d'hier, est venue une affaire assez rare dans l'espèce. Trois domestiques de la Maison d'arrêt de Lille, Xavier Lambert, Henri Jacob et Adolphe Becar, se sont entendus pour voler, la nuit, vers une heure et demie, l'un de leurs co-détenus, le sieur Victor Ivoa. Ils ont demandé à être renvoyés devant la Cour d'assises; le tribunal correctionnel ne pouvant connaître des vols qualifiés. A l'audience de ce jour, ils persistent dans leur demande et le ministère public ayant reconnu le bien fondé de cette demande, le tribunal se déclare incompétent. Voilà trois gaillards qui seront bien attrapés si, au lieu d'être envoyés à Nouméa, la Cour d'assises les condamne au régime cellulaire.

### CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

**Stance extraordinaire du 9 juillet 1880**  
Président : M. V. Dervaux, adjoint.  
Secrétaire : M. L. Pollet.  
MM. Debuchy, J. Lebjan, empêchés; Tafin, en voyage; Six, Montagne, Lefebvre, Demare, Lamourette et Tribouillet, absents.

**Le Conseil municipal.**  
Homologue un marché de charbons pour l'usine municipale à gaz;  
Renvoie à la commission d'agriculture, à laquelle sont adjoints MM. Vandebucque et J. Desarmont, une demande pour établir un service de victuailles pour le quartier de la Fin-de-la-Guerre;  
Vote le budget spécial des chemins vicinaux pour 1881;  
Vote les contingents d'entretien pour 1881 des chemins d'intérêt commun n° 112, 112 bis et 113;  
Homologue les plans et devis d'un plan d'égout à établir sous le pont du viaduc de la rue Neuve-de-Roubaix pour recueillir les immondices de la voie ferrée et vote le crédit nécessaire à l'exécution de ce travail;  
Renvoie à la commission d'agriculture, à laquelle sont adjoints MM. Vandebucque et J. Desarmont, l'examen d'un projet d'assainissement de l'habitat et du fossé partant de la rue de la Fin-de-la-Guerre; Maintient, comme les années précédentes, le fractionnement du collège électoral en 5 sections;  
Vote un crédit pour la Fête Nationale du 14 Juillet, crédit comprenant des dépenses pour pavillonnement et illumination des édifices communaux et pour distribution extraordinaire de secours aux indigents;  
Sur la proposition de la commission des finances:  
1° Repousse une demande d'exonération de droits d'octroi sur les fourrages, fournie par la Compagnie des Tramways;  
2° Accorde une concession perpétuelle dans le cimetière communal pour l'édification des restes de l'infortuné Hélène Desreux;  
Sur la proposition de la commission administrative du gaz (rapporteur, M. G. Leliban) décide que tous les abonnés au gaz municipal seront indemnisés du total de la perte qu'ils justifieront avoir éprouvée du chef du relèvement des tarifs de la compagnie concessionnaire seront exclus les abonnés qui en raison de conversions spéciales verbales ou écrites avec ladite compagnie ont pas eu à souffrir du relèvement des tarifs.

### AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui confient l'impression de leurs Affiches, Circulaires, et Réglements à la Maison Alfred FRAUCO, (rue Neuve 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

— Nous lions dans la *Gazette* :  
— On s'entretenant au palais d'une légèreté commise par M. le ministre de la Justice.  
— Aux termes de l'article 65 de la loi du 23 avril 1810, les substitués du procureur général ne peuvent être nommés lorsqu'ils ont atteint leur vingt-cinquième année.  
— Dans le décret paru jeudi matin au *Journal Officiel*, et portant nomination dans la magistrature, nous trouvons la mention suivante :  
« Substitué du procureur général près la Cour d'appel de Douai, M. Vibert substitué du procureur de la République près du tribunal de première instance de Tours »  
Or, M. Vibert, né en septembre 1855, n'aura atteint sa vingt-cinquième année qu'au mois de septembre prochain.  
— On lit dans le *Salut public* de Lyon :  
— M. Rive, ancien procureur général près la Cour de Douai, qui comme nous l'avons annoncé, doit se faire inscrire au barreau de notre ville, est arrivé ce matin à Lyon.  
— Il paraît que quelque temps avant de prendre la décision de donner sa démission à propos de l'application des décrets du 23 mars, M. Rive avait demandé à conférer avec M. le Président de la République.  
— Dans cette entrevue, le procureur général à la Cour de Douai a fait observer à M. Grévy que l'application des décrets amènerait certainement la retraite de bon nombre de magistrats.  
— M. Grévy répondit par un sourire, assurant à M. Rive qu'il se faisait illusion à cet égard qu'il n'y avait rien à redouter de ce côté et que la chancellerie lui feraient savoir qu'il ne

se produirait aucune résistance de la part des parquets.  
— On a vu combien M. Grévy se faisait illusion.  
— BAILLET. — Ces jours derniers, la femme Vanpouille, cabaretière à Boschepe, qui se rendait au marché de Bailleul, vers sept heures du matin, était à environ un kilomètre de cette ville quand, passant dans un sentier, fut apostrophée par un individu assis dans un champ me fait l'argent que vous possédez. La cabaretière lui fit observer qu'elle n'avait que 3 fr. sur elle. Le mauvais sujet les prit, mais il oublia de visiter son panier qui contenait environ 70 francs en numéraire destinés au brasseur.  
Cetle somme a donc été sauvée à la grande satisfaction de la cabaretière. On recherche ce malfaiteur.  
— DANAIN. — Hier, une pauvre petite fille de sept ans, jouant dans la rue de Lille, lorsqu'une nombreuse foule, d'une maison en construction, l'atteint à la tête; l'enfant ne put reprendre connaissance, elle expira ce matin au milieu de ses parents, les époux Pradet Charles, dont il faut renoncer à dépendre la désolation.  
— EGGLIS. — La foudre est tombée dimanche dernier vers 11 heures et demie du matin sur la maison d'école de cette commune, canton de Solre-le-Château. Des ardoises furent brisées, et une partie du mobilier scolaire a été endommagée.  
Heureusement, personne ne se trouvait en ce moment de l'école, ainsi la femme de l'ins tituteur, qui était sur la porte, a éprouvé une violente secousse et une frayeur qu'il est facile de concevoir.  
— WALLON-CAPPEL. — M. Devos vient de donner sa démission de maire de Wallon-Cappel.  
— AVESNES. — Un décret convoie les électeurs du canton d'Avènes-Nord à élire un conseiller général le 10 août, en remplacement de M. Guillemin, démissionnaire.

**Convois funèbres et obit.**  
Les amis et connaissances de la famille PÉTERMANN-BURETTE, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Sophie BURETTE, décédée à Roubaix, le 11 juillet 1880, dans sa 20e année; et de Alfred PÉTERMANN, décédé à Roubaix, le 11 juillet, à l'âge de 2 jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le Mardi 13 courant, à 9 heures, en l'église de Saint-Sépulchre. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Colbert, n° 5.

Un OBIT SOLENNEL sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 12 juillet 1880, à 10 heures, pour le repos des âmes de Monsieur Julien-Clément LACARTE, Chevalier de la Légion d'Honneur, Président du Conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Martin, administrateur du Bureau de Bienfaisance, ancien adjoint au Maire de Roubaix, décédé à Roubaix, le 7 juillet 1878, à l'âge de 79 ans, et de Dame Sophie-Charlotte LEHAYE son épouse, décédée le 14 octobre 1871, à l'âge de 59 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 13 juillet 1880, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Théodore-Florimond TRUFFAUT, veuf de Dame Léonarde-Joséphine SCOTTE, décédée à Roubaix, le 9 juillet 1879, à l'âge de 81 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 12 juillet 1880, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri PARENT, ancien fabricant de nappes et de robes, décédé à Roubaix, le 9 juillet 1878, dans sa soixante-quatrième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 13 juillet 1880, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle SYLVIE-MARIE DECOTY-TIENEN, décédée à Roubaix, le 15 juin 1880, à l'âge de 34 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

### Belgique

**Journal.** — M. Fabbé L. Bernard, professeur au séminaire de Tournai, est nommé secrétaire de l'Évêché, conjointement avec M. Fabbé V. Durex.  
— M. M. Bernard et Durex, déjà précédemment attachés au service de la Cathédrale à titre de chapelains, y continueront leur fonction en qualité de chanoines honoraires.  
— On lit dans le *Courrier de Bruxelles* :  
« S. Exc. Mgr Vanautelli a quitté hier soir, à 11 heures, la Belgique. Quelques amis s'étaient donné rendez-vous à la gare du Midi pour saluer une dernière fois l'ancien représentant du Saint-Siège parmi nous.  
« Au moment où le train se mettait en marche, le prélat a donné sa bénédiction aux assistants et, dans leurs personnes, à tous les catholiques belges.  
« L'auditeur, Mgr Rinaldini, accompagnait Son Excellence.  
— Mgr S. Vanautelli, archevêque de Nicée, nonce apostolique, nous adresse la lettre suivante :  
« Bruxelles, le 7 juillet 1880.  
« Monsieur le directeur, au moment de quitter la Belgique, il m'est très-pénible de ne pouvoir répondre aux innombrables témoignages de sympathie qui, depuis le 31 juin me parviennent sans interruption de tous les points du pays. Le grand nombre même de ces témoignages, exprimés dans des adresses, dans des lettres et sur des cartes de visite, me rend matériellement impossible la tâche d'adresser à ceux qui en sont les auteurs une seule parole de remerciement.  
« Je vous prie, Monsieur le directeur, et je prie également les directeurs des autres journaux catholiques, de m'aider à accomplir cet agréable devoir de gratitude, en faisant savoir à tous ceux qui ont pris part d'une manière ou de l'autre à cette manifestation spontanée de dévouement envers le Saint-Siège, que j'en ai été particulièrement touché et que je ne manquerai, à mon arrivée dans la Ville-Eternelle, d'instruire Sa Sainteté de la noble attitude des catholiques belges en cette douloureuse circonstance. Soyez persuadé que je garderai de vous tous un impérissable souvenir.  
« Agréés, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération très-distinguée.  
« † S. Archevêque de Nicée, nonce apostolique. »

### FAITS DIVERS

— Dans la soirée du dimanche 4 juillet, un jeune homme de Gérardmer (*Vosges*), travaillant dans les atèles de broserie de M. Lucien Simonin, venant de toucher sa paie, a été assassiné et criblé de coups de couteau dans un lieu isolé, à Remberchamps.

La victime est Lucien Parmentelat, cinquante ans et principal soutien d'une nombreuse famille.  
Le pauvre garçon avait touché sa paie dimanche soir, 72 fr. 50, et s'en retourna chez lui, les viges de ses compagnons de l'usine l'entraînant dans une sapinière et l'assassinèrent à coups de lardoire. La lutte a dû être vive, car le cadavre de la victime porte trente et un coups.  
Les deux assassins présumés sont deux yvairiens de seize ans, les nommés Gley et Cury.  
Le Progrès assure qu'ils sont entrés dans la voie des aveux.

— Il y a quelque vingt ans, la mode à Paris était au magnétisme, comme elle l'est parvenue au spiritisme.  
Le grand prêtre du magnétisme, M. le baron du Potelet, voyant son culte négrogré, se retira en province.  
On annonce aujourd'hui que, malgré ses quatre-vingt-cinq ans, il épouse prochainement au village du Vouvray, en Touraine, Mlle Héraul, propriétaire du pays.  
— Un coureur italien, M. Bargarosi, dit l'homme-locomotive, s'était fait fort de battre l'importer qui était à la course, et ce pari avait été tenu par M. Laurent, joueur à Vincennes. L'enjeu était de 1,800 fr. Les concurrents devaient fournir un trot et sans aucun arrêt un parcours de 82 kilomètres. Cette course a eu lieu dimanche au polygone de Vincennes.

M. Bargarosi a battu avec la plus grande facilité le cheval de M. Laurent. En une heure et demie à peine, il a fait quatre-vingts fois le tour de la piste, qui était de 400 mètres.  
Les 79 premiers tours ont été faits, de part et d'autre, au petit trot; mais, au 80e, M. Bargarosi a pris l'avance avec une rapidité prodigieuse, et, malgré ses excellentes qualités, le cheval n'a pas pu arriver avant lui au poteau.  
Deuxcent quatre-vingt-cinq de mille francs le prix pour l'amélioration de la race chevaline, pour qu'un simple bipède batte un cheval de course!

### VARIÉTÉS

— **LE VISIONNAIRE**  
Personne, en France n'a oublié le nom farouche de Blucher, ce feld-marschal prussien, battu tant de fois par nos généraux aux batailles d'Éna et d'Austerlitz; échappé, lors de la capitulation de Preuzlau, des mains du général Klein, par un misérable mensonge; lâche à Lubeck, où il fut fait prisonnier à la tête de trente mille hommes; battu à Bautzen, Lutze, Vauchamp, Saint-Amand, sur les défaites, et qui fit gagner aux Anglais, par une erreur obstinée de Napoléon, la sanglante bataille de Waterloo. On se rappelle la brutale conduite de ce barbare, lorsqu'il parut vainqueur à Paris. A l'entendre il fallait morceler la France et mettre le feu à sa capitale. Enfin, on sait de quelle façon il pillait, non-seulement les musées, mais encore les palais royaux. Saint-Cloud peut témoigner de son ignoble rapacité; traite chariot chargés des meubles, des tableaux et des objets d'art, que le Prussien y avait dérobés, partaient pour l'Allemagne, et ce fut ainsi que Blucher s'empara du *Passage des Alpes* par David. Il voulait, en outre, que l'on confisquât les biens de ceux qui, selon lui, étaient promoteurs de la guerre, et l'énergie volonté de l'empereur Alexandre put seule empêcher d'exiger le désarmement de la garde nationale prussienne; il voulait même que l'on se rendit prisonnier de guerre. Personne, parmi les chefs des troupes alliées, n'aurait pu supporter la conduite de Blucher, et son roi, lui-même, tenta en vain d'adoucir un caractère si indomptable. Souvent forcé de faire révoquer des ordres trop sévères, ce prince, fut obligé de dédommager le barbare par de nouveaux bienfaits; il l'honora même d'un ordre créé exprès pour lui : c'était une croix de fer entourée de rayons d'or.

Blucher quitta la France en automne, mécontent de tous, exécuté des Français et même des ennemis de la France.  
Chagrin de se voir réduit à l'inaction et à l'obscurité, il se retira dans ses terres et ne tarda point à tomber dans une mélancolie profonde, puis à ressentir les atteintes d'une hypochondrie de poitrine et d'une inflammation dont il s'exagéra le danger. On remarqua dès lors, dans son caractère brutal, un changement étrange. Le grossier soldat devint timide et même peureux. Il ne voulait plus rester dans l'obscurité; la solitude le jetait en des angoisses singulières, et telles étaient les inquiétudes inspirées par cet état, que le roi de Prusse partit sur-le-champ pour Kriebowitz dès qu'il eut appris que le vieux général avait exprimé plusieurs fois le désir de revoir son souverain avant de mourir.

Le prince arriva, le soir, au château, et se fit conduire sur-le-champ près de Blucher, âgé de soixante-quatre ans. Le malade se trouvait dans une grande salle obscure, et dont l'ameublement qui datait du quinzième siècle, ajoutait singulièrement à l'aspect mélancolique. Des armoires et des étagères de chasse recouvraient les murailles; la flamme d'une immense cheminée éclairait seule ces lieux et jetait ses reflets mobiles et rouges, sur les traits sauvages du vieillard, enveloppé d'une peau d'ours et couché dans un grand fauteuil de chêne noir. A la vue du roi de Prusse, il voulut se lever pour le recevoir, mais le prince lui fit signe de n'en rien faire, lui tendit la main et s'assit près de lui.

Blucher, par un brusque mouvement de tête, ordonna qu'on ne laissât seul avec le roi; chacun obéit aussitôt. Alors il se souleva péniblement sur son fauteuil, et après quelques instants de silence :  
— Sire, dit-il enfin, je vous ai prié d'entreprendre le voyage de Kriebowitz... Je savais que vous assisteriez, dans les environs, aux réuives d'automne; mais quand même vous fussiez allé à Berlin, quand même vous eussiez été à l'autre extrémité de l'Europe, plutôt que de ne pas vous voir... tout mourant que me voilà, je serais

parti; j'aurais été vous trouver; car j'ai un bien terrible secret à vous révéler...  
Et avant que je vous le confie, sire regardez-moi bien. Interrogez mes regards, les traits de ma physionomie, le ton de ma voix, l'ordre de mes idées! Assurez-vous que je suis fou! Car il y a des moments où je me demande à moi-même si je ne suis pas un insensé qui prend pour souvenir d'un tel ou tel visage de la veille. Mais non! ajouta-t-il en tirant un bracelet de son sein; non tout cela est réel, et je ne puis douter de rien.  
— Ecoutez-moi donc, sire.

Lorsqu'en 1756 la guerre de sept ans éclata, mon père, qui habitait ses domaines de Gross-Renzow, m'en voyant avec mon frère chez une de nos parentes, la princesse de Kraswick, dans l'île de Rugen. J'avais alors quatorze ans et après quelques temps passé dans la vieille forteresse sans recevoir de nouvelles de ma famille, car Gross-Renzow et les pays environnants étaient devenus le théâtre de la guerre, j'entraînai au service de la Suède dans un régiment de hussards. Je fus fait prisonnier à l'affaire de Suckow, et le gouvernement prussien me pressa de prendre du service dans ses armées. Je résistai pendant une année entière, et n'obtins ma liberté qu'en acceptant le grade de cornette dans le régiment de hussards noirs.

Je me réservai toutefois un congé de quelques mois; car depuis seize années je n'avais point reçu de nouvelles de ma famille et de justes inquiétudes me préoccupaient sur le sort de ma mère et de mes sœurs. Je partis donc pour Gross-Renzow; je trouvai sur mon passage toute cette partie du Mecklembourg-Schwèrin horriblement ravagée; et comme ma voiture ne montait que lentement et avec difficulté la route escarpée qui conduisait au domaine de mes aïeux, je descendis de ma chaise de poste, et après m'être fait amener un cheval je partis à franc étrier, suivi d'un seul domestique. C'était il y a cinq ou six semaines, jour pour jour, le 12 août, et à peu près à l'heure que marchait cette pendule antique; onze heures et demie. Une tempête horrible mugissait à travers les bois, la foudre tombait, les éclairs brillaient et la pluie tombait à flots. Après avoir erré longtemps dans la forêt, j'arrivai devant la porte du château, et là je m'aperçus que j'étais seul et que mon domestique ne m'avait pas suivi; la tempête et l'obscurité lui avaient sans doute fait perdre mes traces.

Sans descendre de cheval, je frappai du manche de mon fouet contre la porte revêtu de lames de fer, et toute hérissée de gros clous. Personne ne répondit à cet appel. Je recommençai trois fois, et personne ne répondit encore. Alors, perdant patience, je mis pied à terre. La porte ouvrit d'elle-même; je ne vis paraître personne pour me rendre cette office. Sans m'inquiéter de cette particularité, je laissai à mon cheval, et après avoir traversé l'avenue, je gravis le perron et pénétrai dans l'intérieur du château. Rien n'était éclairé; aucun bruit ne frappait mon oreille... Je l'avouerai, mon cœur se serra et un frisson parcourut tous mes membres.

— Quelle folie me dis-je. Le château est inhabité; ma famille l'a quitté en même temps que moi et n'y est sans doute point revenue depuis notre départ général. N'importe! puisque mon cœur dans ces lieux abandonnés, il faut que je m'arrange pour y passer la nuit le moins mal possible.  
En me disant cela, je traversai plusieurs pièces et j'arrivai dans la chambre à coucher de mon père. Un feu à demi éteint brûlait dans les cendres de la cheminée... A sa lueur douteuse et vacillante, je reconnus mon père, ma mère et mes quatre sœurs, assis autour de la table et qui se levèrent à ma vue. Je voulais me jeter dans les bras de mon père. Mon père me retint par un geste solennel. Je tendis les bras à ma mère, elle se recula par un mouvement mélancolique. J'appelai de leurs noms chacune de mes sœurs, elles se prirent par la main, sans me répondre. Puis tous se rassirent.  
— Ne me connaissez-vous point? m'écriai-je. Est-ce de la sorte qu'une famille doit recevoir un fils et un frère, après tant d'années de séparation? Avez-vous donc appris déjà que je suis entré au service de la Prusse? Mais je ne pouvais faire autrement; ma liberté, le bonheur de vous voir étaient à ce prix! Songez donc que, depuis seize ans, je n'ai point reçu de vos nouvelles. Séparé de vous par des guerres sans relâche, au service de la Suède, prisonnier de guerre, rien ne venait jusqu'à moi pour calmer mes inquiétudes et mes douleurs. Vous le voyez, le premier usage que j'ai fait de ma liberté a été de venir vous chercher ici; ici où j'espère que vous me recevrez, mais où, du moins, je de vais croire qu'il me serait possible d'apprendre pour quels lieux il me fallait partir afin de vous revoir... Eh qui! moi père, vous ne me répondez pas?... Ma mère, vous gardez le silence! Avez-vous oublié, mes sœurs, la tendresse et les jeux de notre enfance? Ces jeux dont ces lieux ont été tant de fois témoins!

A ces dernières paroles, mes sœurs parent s'émuèrent. Elles se parlèrent sans entendre, se levèrent, me firent signe d'approcher, et l'une d'elles alla s'agenouiller devant ma mère, et cachée à côté de ses genoux, comme si elle eût voulu joindre à la main chaude. Surpris de cette étrange fantaisie, dans un moment d'une telle émotion, je n'en touchai pas moins légèrement du fouet que je tenais la main de mes sœurs... Une force mystérieuse me poussait à faire cela. Alors ce fut à mon tour à m'agenouiller devant ma mère, à cacher ma tête dans ses genoux. O terreur! je sentais à travers ses épaules et froids, j'entendis des formes anguleuses et glacées, sortaient d'un bruit sec, comme celui d'ossements qui s'entre-choquent, et quand une main se jeta dans ma main cette main y demeura. C'était celle d'un squelette. Je me relevai

en jetant un cri d'horreur. C'étaient des débris humains que je serrais avec conviction.

Ils me moi, éperdu, sans raison, je quittai ces lieux abominables; je m'élançai dans la cour, j'y trouvai mon cheval, et après être monté en selle, sans savoir ce que je faisais, je partis au grand galop, marchant au hasard à travers la forêt. Au point du jour, mon cheval s'abattit sous moi et mourut. Je tombais moi-même sans connaissance; mes gens, inquiets de ma disparition, me retrouvèrent au pied d'un arbre, sous mon cheval, et la tête brisée. Je faillis mourir, et ce ne fut qu'après trois semaines de fièvre chaude, d'agonie et de délire, que je revins à la raison, et que l'on gongut l'espoir de me guérir. Alors seulement j'appris que toute ma famille avait péri victime de la guerre sans pitié qui avait désolé le Luxembourg, et que le château de Gross-Renzow avait été pillé et saqué à diverses reprises.

A peine convalescent, je me rendis une seconde fois au château pour faire rendre les derniers devoirs aux dépouilles mortelles de ma famille. Toutes les plus scrupuleuses recherches ne parvinrent à rien découvrir de ces restes sacrés. Une main seule, une main de femme entourée d'une chaîne d'or gisait dans la chambre où la fatale vision m'avait apparu. Je pris la chaîne d'or que voici, et les ossements humains furent déposés dans l'oratoire du château.

Bien des années s'écoulèrent. Il y a deux mois, je dormais étendu dans ce fauteuil où vous me voyez, quand un léger bruit me réveilla. Mon père, ma mère et mes quatre sœurs étaient devant moi, comme jadis au château de Gross-Renzow, mes sœurs se prirent également à joindre à la main chaude, et me firent signe d'avancer.  
— Non, m'écriai-je, non j'ai jamais!

— Alors tous les fantômes se prirent par la main et tournèrent lentement autour de mon fauteuil.  
— Justice! dit mon père en passant devant moi.  
— Pénitence! murmura ma mère en penchant sur moi sa tête désolée.  
— Prière! fit la plus jeune de mes sœurs.

— Glorifie! soupira l'autre.  
Puis l'entendis la troisième qui disait :  
— Douze août!  
Et la dernière qui répétait :  
— Douze août à minuit!  
Ils recommencèrent à tourner trois fois autour de moi, en redisant les mêmes paroles. Après quoi, ils unirent leurs voix funèbres pour s'écrier : Au revoir! au revoir!  
Je compris alors que ma destinée allait s'accomplir, et qu'il ne me restait plus qu'à recommander mon âme à Dieu et ma famille à Votre Majesté.

— Mon cher maréchal, dit le roi, ce que vous me contez est certes bien étrange! Croyez-vous que la fièvre et le délire ne soient pour rien dans ces deux visions? Allons, rappelez-vous, luttiez contre ces hallucinations et ayez bon espoir; vous guérirez bientôt et vivrez encore longtemps. N'est-ce pas que vous n'en croyez? allons, donnez-moi votre main.  
Comme Blucher ne répondait pas, le roi de Prusse prit la main du vieillard dans ses siennes.  
Celle main se trouva glacée, et minuit sonnait à la pendule antique du salon.  
Le feld-marschal Gerhart Lebrecht de Blucher venait de mourir.

S. HENRI BERTHOUD.

### BULLETIN DU COMMERCE

Dépêches télégraphiques  
Service spécial du *Journal de Roubaix*

**Sans affaires.**  
**COTONS.**  
Le Havre, 10 juillet, 4 h. 38, soir.  
Ventes de l'après-midi 4,300 balles. Ventes totales 4,500 b. dont 2,600 à livrer. Louisiana 85/90; septembre 85; janvier-dévier 71.  
Liverpool, 10 juillet.  
Les ventes de la journée se sont élevées à 7,000 b. Les prix pour les disponibiles sont rassidants. Il y a eu sur les livrables une hausse de 1/32 à 1/16.  
Voici les prix du terme à Liverpool.  
Juillet 5 3/16  
Août-Août 5 5/32  
Août-septembre 6 3/4  
Septembre-octobre 6 9/16  
Il y a vendeurs à ces prix.

**Cotons.** — Liverpool, vendredi, 5 h. du soir.  
Notre marché a retrouvé cette semaine un peu d'activité et les cours des *américains* ont haussé de 1/16 d. Les qualités inférieures délaissées depuis longtemps, ont été plus demandées, ces derniers jours.  
Les ventes ont atteint 47,000 balles. On en a reçu 50,750 dont 19,510 sont déjà expédiées. L'exportation a fait 4,750 balles tandis que 1,470 seulement ont été achetées par les spéculateurs.  
L'importation ayant été fort modérée, le stock a décliné de 12,000 balles. Par contre il y a eu un gain de 261,000 balles de coton, au lieu de 218,000 à pareille époque de l'an dernier. Sur cette quantité, 146,000 balles, au lieu de 33,000 comme l'année dernière, nous viennent d'Amérique.  
L'approvisionnement, comme c'est, du reste, l'ordinaire en cette saison, est en décroissance, mais il surpasse encore de 444,000 balles celui de l'an dernier.  
Aucun mouvement intéressant n'a été signalé cette semaine. Les nouvelles de la moisson continuent à être excellentes et tout fait prévoir que le stock suffira amplement au besoin, jusqu'à ce que les nouvelles moissons continuent sur notre marché.  
Les cours d'aujourd'hui ont été très fermes et la demande s'est portée davantage sur les basses qualités d'Amérique.  
Pour les arrivages, les courses se sont ouvertes au même état qu'hier soir et ont haussé dans la matinée de 1/32 d.

Les dépêches de New-York annoncent que le marché s'est ouvert assez calme, mais ferme, avec 4/100 de hausse; mais les prix des arrivages, après être bien maladeux, se sont ensuite relâchés et le marché s'est fermé avec les anciens cours.  
Les ventes sont estimées à 8,000 balles, y compris 1,500 achetées par les spéculateurs et l'exportation.

### Adresses Industrielles & Commerciales

**A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance.** — Pavages et sables, graviers. — Réparation.  
**HENRI DENIAU, architecte industriel** rue Bianchemain, 73, Roubaix.

PARIS, 15 juillet. — Dépêche de 4 à 42  
— HUILE DE COLZA. Courant, 76 50; août 77 50; 4 derniers, 78 50; 4 premiers, 78 50.  
— HUILE DE LIN. Courant, 71 50; août 72 50; 4 derniers, 66 75; 4 premiers, 69 50.  
— SPINARDS. Courant, 65 50; août, 63 50; 4 derniers, 62 50; 4 premiers, 61 50.  
— SUCRES ROUX. 10/13, 60 50; 7/8, 66 50. — SUCRES BLANCS. Courant, 68 50; août, 67 75; 4 d'octobre, 63 50; raffinés, 145 50 à 146 50.  
— FARINES 8 MARQUES. Courant, 63 50; août, 62 75; sept.-octobre, 63 50; 4 derniers, 56 50.  
— BLÉS. Courant, 29 50; août, 27 90; sept.-octobre, 28 50; 4 derniers, 26 50. — SEIGLES. Courant, 22 50; août, 19 50; sept.-octobre, 20 50; 4 derniers, 19 50; Marche Darbiay, 64 50.

### COTE OFFICIELLE

Sucres et Alcools	Cours p. Cours d'10 juillet	
	Offic.	Dem.
Sucre ind. h. h. n° 3	66 50	66 50
— n° 10/13 3/4	58 50	58 50
— n° 1/10 88 deg.	65 50	65 50
— n° 7/10 85 deg.	47 50	47 50
— pain 6 kil. n° 1	100 50	100 50
6/2 fin disponible.	62 50	62 50
— courant.	60 50	60 50
Betteraves dispo.	73 25	73 25
— courant.	54 50	54 50
Mélasse, disponib.	20 50	20 50
— 4 premiers.	69 50	69 50
— 4 d'été.	67 50	67 50
— 4 derniers.	63 50	63 50
— 2 prochains.	76 50	76 50

### MARCHE DE DOUAI du 7 juillet

Blé	Colza	20 50	—
4 derniers	11 50	—	—
Eclairage	14 25 18 50	Caroline	16
Avoine	9 25 11	Lia	—
Fèves	—	Chanvre	—

### Bilan de la Banque de France

Le 3 juillet 1880, au matin	
Portefeuille	64.500.000
Comptes courants particuliers	24.000.000
DIMINUTION	
Créances	20.300.000
Circulation des billets	9.000.000
Compte courant du Trésor	13.500.000

### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 10 juillet.  
L'opération suivie avec une extrême attention les variations des valeurs du groupement, le démenti donné hier aux bruits fautive répandus sur la santé du financier qui les gouverne ne la pas complètement convaincu; la semaine finit au milieu d'une certaine lourdeur malgré l'acceptation par le Sénat de la loi d'amortissement; les derniers cours sont à peu près les plus bas de la journée, le 3 août est à 119 1/2, le 3 0/0 à 85,65, l'Amortissable à 86,75.  
Le Mobilier Espagnol n'a eu que des variations relativement restreintes, il a perdu cependant une quinzaine de francs à 75,50, les actions du Canal de Suez ont fini à 1.127,50 après 1.120,